



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Délégation à l'encadrement supérieur 78 rue de Varenne 75349 Paris SP 07 01 49 55 47 79	Note de mobilité SG/DES/2024-303 28/05/2024
--	--

Date de mise en application : 28/05/2024

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/06/2024

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Vacances d'emplois de Directeur interministériel et Directeur interministériel adjoint (DDI)
- DDT de la Haute-Corse, DDT du Bas-Rhin, DDTM adjoint des Landes, DDT adjoint d'Indre et Loire
- DDETSP adjoint, DDETSP du Doubs.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacances d'emplois DDI

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

EN DDT(M) :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de la Haute-Corse)

Journal officiel du 23/05/2024 (Texte n° 97)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Bas-Rhin)

Journal officiel du 24/05/2024 (Texte n° 91)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDTM de la Haute-Corse)

Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 72)

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT d'Indre-et-Loire)

Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 74)

EN DD-ETS-PP :

- un poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETSPP du Tarn)

Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 71)

- un poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP du Doubs)

Journal officiel du 25/05/2024 (Texte n° 75)

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère